

**DATES D'OUVERTURE ET DE FERMETURE DE LA CHASSE AUX OISEAUX DE PASSAGE
POUR LE DEPARTEMENT DE L'HERAULT**

ESPECES	Date d'ouverture	Observations Restrictions	Texte en vigueur ⁽¹⁾	Date de fermeture	Observations Restrictions	Texte en vigueur ⁽³⁾
<u>Phasianidés</u>						
Caille des blés	Dernier samedi d'août		AM du 24 mars 2006 modifié	20 février		AM du 19 janvier 2009
<u>Columbidés</u>						
Pigeon biset	Ouverture générale		AM du 24 mars 2006 modifié	10 février		AM du 19 janvier 2009
Pigeon colombin	Ouverture générale		AM du 24 mars 2006 modifié	10 février		AM du 19 janvier 2009
Pigeon ramier	Ouverture générale		AM du 24 mars 2006 modifié	20 février	du 11 février au 20 février qu'a poste fixe matérialisé de main d'homme	AM du 19 janvier 2009 modifié par AM du 19 avril 2012
Tourterelle des bois	Dernier samedi d'août	Jusqu'à l'ouverture générale qu'a poste fixe matérialisé de main d'homme et à plus de 300 m de tout bâtiment.	AM du 24 mars 2006 modifié	20 février		AM du 19 janvier 2009
Tourterelle Turque	Ouverture générale		AM du 24 mars 2006 modifié	20 février		AM du 19 janvier 2009
<u>Limicoles</u>						
Bécasse des bois	Ouverture générale	Limité par chasseur à 3 bécasses/jour et 6 bécasses /semaine et 30 bécasses/an (2)	AM du 24 mars 2006 modifié	20 février		AM du 19 janvier 2009
<u>Alaudidés</u>						
Alouette des champs	Ouverture générale		AM du 24 mars 2006 modifié	31 janvier		AM du 19 janvier 2009
<u>Turdidés</u>	Ouverture générale					
Grive draine	Ouverture générale		AM du 24 mars 2006 modifié	20 février	du 10 février au 20 février qu'a poste fixe matérialisé de main d'homme	AM du 19 janvier 2009
Grive litorne	Ouverture générale		AM du 24 mars 2006 modifié	20 février	du 10 février au 20 février qu'a poste fixe matérialisé de main d'homme	AM du 19 janvier 2009
Grive mauvis	Ouverture générale		AM du 24 mars 2006 modifié	20 février	du 10 février au 20 février qu'a poste fixe matérialisé de main d'homme	AM du 19 janvier 2009
Grive musicienne	Ouverture générale		AM du 24 mars 2006 modifié	20 février	du 10 février au 20 février qu'a poste fixe matérialisé de main d'homme	AM du 19 janvier 2009
Merle noir	Ouverture générale		AM du 24 mars 2006 modifié	20 février	du 10 février au 20 février qu'a poste fixe matérialisé de main d'homme	AM du 19 janvier 2009

(1) Arrêté ministériel du 24 mars 2006 modifié par les arrêtés ministériels du 30 juillet 2008, du 13 août 2008, du 20 juillet 2011, du 3 février 2012 et du 2 août 2012.

(2) Arrêté ministériel du 31 mai 2011 relatif au prélèvement maximal autorisé de la bécasse des bois et arrêtée préfectoral en vigueur relatif aux dates d'ouverture et de clôture et modalités d'exercice de la chasse à tir pour la campagne cynégétique en cours.

(3) Arrêté ministériel du 19 janvier 2009 modifié par arrêté du 12 janvier 2012.